

MAIRIE
LES CONTAMINES
MONTJOIE



BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE DES CONTAMINES-MONTJOIE

juillet
2023

**NOUVELLES
BRÈVES
DES PROJETS**

p.7

**LA VIE
ASSOCIATIVE**

p.8

**L'ENVIRONNEMENT
AU COEUR DES
CONTAMINES**

p.24

**PORTRAIT
CONTAMINARDE**

p.39



Sommaire

MOT DU MAIRE p3

LA MAIRIE p4

- 5 - L'ORGANIGRAMME MIS À JOUR
- 6 - LE LOGO CHANGE DE PEAU !
- 6 - RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE DU 26 AVRIL 2023
- 7 - NOUVELLES BRÈVES DES PROJETS

LA VIE ASSOCIATIVE p8

- 9 - ASCCM, TRICOT BONHEUR, AUTEURS DU MONT BLANC
- 10 - VERDASSES, SKI CLUB
- 11 - VAL MONTJOIE TÉLÉMARK ET VÉLO

LES FINANCES p12

CULTURE ET PATRIMOINE p18

CADRE DE VIE p19

- 20 - LES NOUVEAUX SERVICES
- 23 - BILAN DE L'ÉCOLE

ENVIRONNEMENT p24

- 23 - RETOUR SUR LA JOURNÉE PROPRETÉ EN CHIFFRES
- 25 - L'IMPACT SUR LE CLIMAT DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE
- 27 - RÉSERVE NATURELLE DES CONTAMINES MONTJOIE, GÉRÉE PAR ASTERS-CEN74 :
 - 27 - LES DÔMES NATURE
 - 28 - FONTE RECORD DU GLACIER TRÉ-LA-TÊTE
 - 29 - LA VIGNETTE DE LA RÉSERVE NATURELLE

TRAVAUX p30

- 31 - ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES SUR LA COMMUNE
- 32 - SÉCURISATION DES CAPTAGES D'EAU
- 33 - PONT DU MOULIN, CARREFOUR DE TRESSE

LA VIE SOCIALE p34

- 35 - ÉLU RURAL
- 36 - SORTIE DES AÎNÉS

ÉVÈNEMENTS p37

- 37 - COMMÉMORATIONS
- 37 - AGENDA : LES DATES À VENIR

ÉTAT CIVIL p38

PORTRAIT : ANOUCK p39

Directrice de la publication : Elisabeth Mollard
Comité de rédaction : la Commission communication

Conception graphique : Noëlie Verdalle

Impression : 1ère TRACE 

Crédits photos : Mairie et Office de Tourisme des Contamines, Aster-CEN74.

Edition juillet 2023

Distribution par voie postale, en mairie.

Téléchargeable sur www.mairie-lescontamines.com

Tirage en 700 exemplaires



Mot du maire

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

C'est avec un grand plaisir que nous vous proposons notre **Bulletin Municipal 2023**.

Comme les années précédentes, vous trouverez bon nombre d'informations concernant les Contamines-Montjoie : le nouvel organigramme de notre équipe, le budget 2023, l'avancée de nos projets, la vie de nos associations, l'état civil et de nombreux autres sujets relatant la vie de notre village.



JUILLET 2020 - JUILLET 2023 NOUS SOMMES ARRIVÉS À LA MOITIÉ DE NOTRE MANDAT.



Il est l'heure pour nous de **faire un premier bilan sur le travail effectué** par vos élus, nos services techniques et administratifs.

Durant ces trois premières années, beaucoup de projets ont été étudiés, certains engagés, d'autres en passe de l'être.

Cinq sujets, parmi beaucoup d'autres, retiennent mon attention ;

- ➔ **L'aménagement du centre** : le choix des aménageurs sera fait durant le mois de septembre.
- ➔ **Les travaux d'amélioration de nos captages** et traitement de l'eau potable : la première tranche débutera cet automne.
- ➔ **Les travaux de sécurisation routière au carrefour de Tresse** qui malheureusement ont pris du retard pour des raisons techniques.
- ➔ **La sécurisation de la traversée du village.**
- ➔ **L'aménagement de l'Espace Loisirs des Loyers** avec, prioritairement, le remplacement de la patinoire pour cet hiver.

Ce sont les plus importants. Nous aurons l'occasion d'être plus complets lors du bilan de mi-mandat que nous vous présenterons **lors de la réunion publique du 24 juillet prochain**.

Je vous souhaite une bonne lecture.

La mairie

MAIRIE

SCONTANINES

MAIRIE

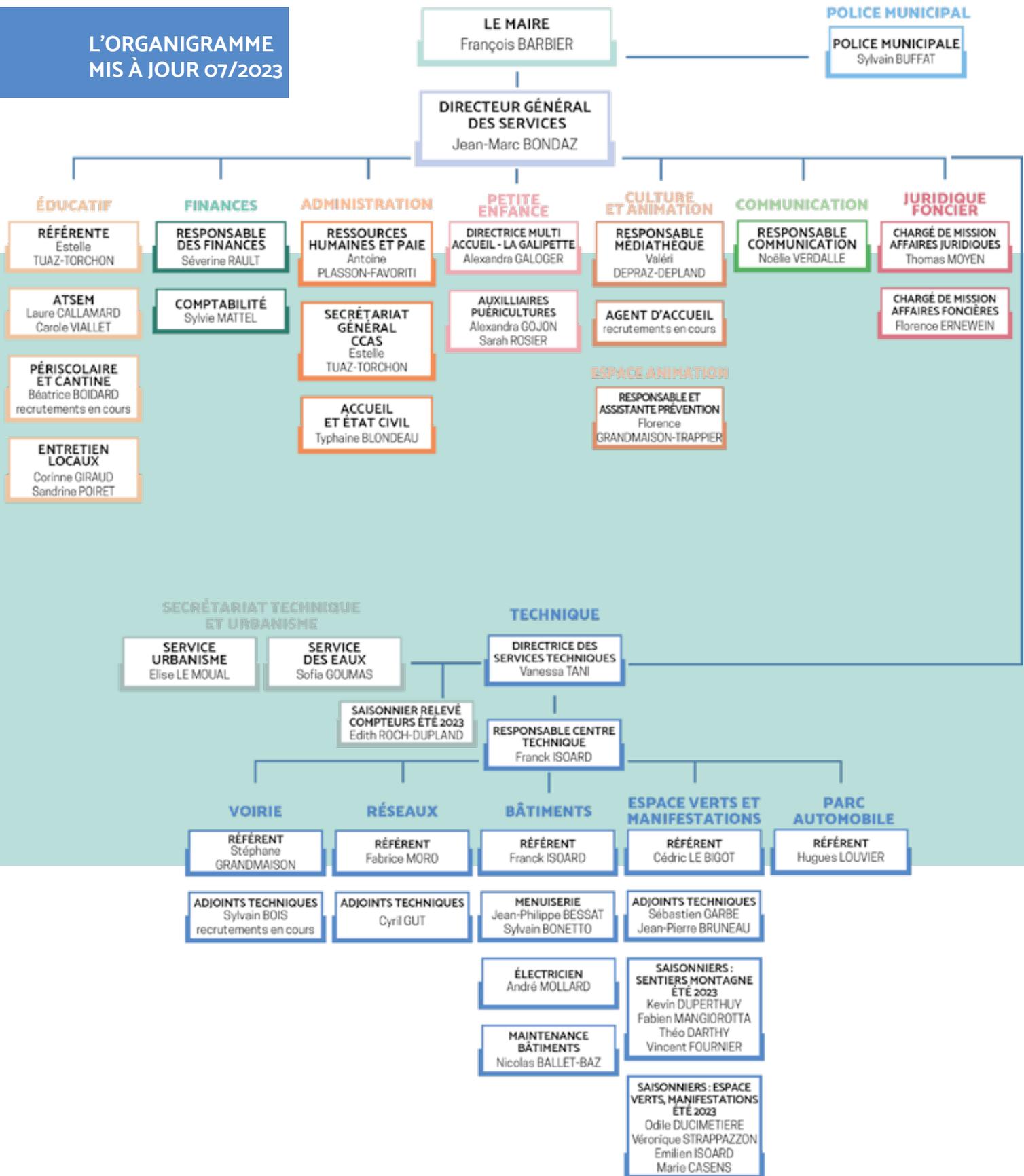
- Services Administratifs
- Services Techniques
- Service Urbanisme

Salle du Conseil et des Mariages

Police Municipale

LA MAIRIE

L'ORGANIGRAMME
MIS À JOUR 07/2023



LES DERNIERS ARRIVÉS

Séverine RAULT

le 1^{er} février
en tant que
**responsable
des finances**

Cyril GUT

le 13 mars
dans le service
des **réseaux**

Noëlie VERDALLE

le 17 avril
en charge de la
communication

Elise LE MOUAL

le 24 avril
au service
urbanisme

LE LOGO CHANGE DE PEAU !

DEPUIS PEU LA MAIRIE POSSÈDE UN TOUT NOUVEAU LOGO, PLUS **SIMPLE** ET PLUS **MODERNE**



Cette année la Mairie **renouvelle son logo en le modernisant un peu** : le lion se simplifie pour laisser plus de place à la dénomination de la Mairie et sa Commune.

Ce lion, et non une chimère, proviendrait du **père de la Grande Dauphine Béatrice de Faucigny** (1234 - 1310), qui avait son château situé à la place de l'église de la Trinité au centre du village.

Le bleu reste inchangé, et nous avons remplacé le blason par un rectangle à 2 couleurs, **plus reconnaissable et plus facilement déclinable** pour nos outils de communication.

Noëlie VERDALLE

RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE DU 26 AVRIL 2023

ÉCHANGES AUTOUR DES **FUTURS PROJETS** DES CONTAMINES



Comme il avait été annoncé, l'Équipe Municipale a organisé une présentation publique de **2 projets importants** pour la population des Contamines.

➔ Le premier a traité essentiellement de la **voie centrale imaginée** dans l'aménagement du futur centre village et des abords de l'église. Pour info, cette présentation avait d'abord été faite le 20 avril dernier lors d'une réunion spécifique avec tous les commerçants concernés par ces grands changements.

➔ Le second sujet avait pour thème le **réaménagement de « l'Espace Loisirs des Loyers »** avec une patinoire réduite mais couverte partiellement et une offre nouvelle d'activités sur la zone.

Il est à noter une **participation nombreuse de la population**, des débats sereins, des échanges nourris et des commentaires et suggestions qui ont bien été notés et seront pris en compte dans le cadre du projet.

Elisabeth MOLLARD

Nous ne pouvons dans ce bulletin reprendre tout le contenu de cette présentation mais vous pouvez toujours le consulter sur le site de la Mairie à la rubrique « **votre mairie > informations publiques > réunions publiques** ».

! ERRATUM ! LETTRE INFO 1ER TRIMESTRE 2023

Une erreur s'est glissée dans la lettre d'informations du 1er trimestre 2023 où il était dit concernant l'autocommutateur Orange (p. 8) « *qu'aucun devis n'avait jamais été demandé par aucune des mandatures précédentes* ».

Nous tenons aujourd'hui à **rectifier cette affirmation** car sous la mandature de Valérie Horellou, des études avaient été faites sur le sujet et des devis demandés.

Nous présentons donc nos excuses aux élus chargés de ce dossier à l'époque et qui avaient effectué cette démarche.

TRAVERSÉE ET AMÉNAGEMENT DU CENTRE

Comme il a été dit lors de la réunion d'échanges le 26 avril dernier, 4 candidats (qui ont été sélectionnés sur un total de 8) **remettront leurs offres le 11 septembre prochain** sur la base du cahier des charges (50 pages) qui a été établi avec le CAUE et Ville-en Œuvre.



Un bureau d'étude spécialisé étudie dans le détail la traversée routière (D902), et les aménagements des abords de l'église.

Pour rappel, **une vidéo est disponible sur le site de la mairie**, pour donner une idée plus précise du centre-village après ces aménagements, l'architecture des bâtiments étant évidemment non contractuelle.

Michel BOUVARD

RETROUVEZ LA VIDÉO DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE CENTRALE

sur le **site internet** de la Mairie : www.mairie-lescontamines.com
ou directement sur **Youtube** : sur la chaîne de [Mairie les Contamines-Montjoie](#)

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE LOISIRS DES LOYERS

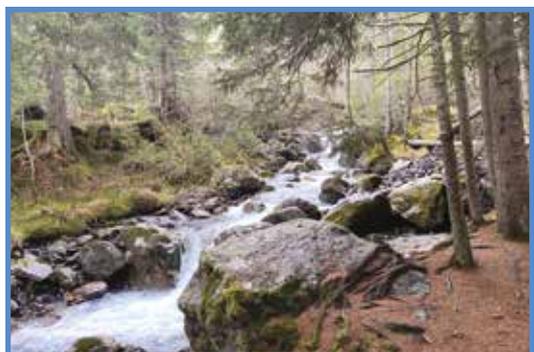
La présentation en a été faite lors de la réunion d'échanges du 26 mai. Depuis cette date, un contrat de maîtrise d'œuvre a été attribué et un dossier de subvention a été déposé.

Si tout se passe bien, **les travaux pourraient commencer à l'automne**.

Michel BOUVARD



AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DU HAUT BONNANT



Un appel à manifestation d'intérêt a été émis. **6 candidats y ont répondu**. Avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé (Hydreole), nous avons sélectionné un des 6 candidats : un groupement constitué par **GEG (Gaz Électricité de Grenoble)** et **Profils Études (Annecy)**.

Il est d'ores et déjà entendu que la Commune prendra part au capital de ce projet.

Les études de faisabilité sont donc aujourd'hui lancées afin de déterminer le meilleur scénario d'implantation au regard des contraintes techniques et de l'environnement. Pour le moment, il est prévu que la prise d'eau soit située au niveau de Nant Barrant, que la conduite forcée (100% enterrée) descende en rive gauche, et que la centrale d'une puissance d'1MW soit construite en aval de l'ancienne gare EDF.

Une fois ces études terminées, une permanence publique sera organisée par GEG et Profils Etudes pour toutes les personnes intéressées.

Si la faisabilité est confirmée, l'ensemble des études et autorisations administratives devraient prendre environ 3 ans. La construction, si tout va bien, pourrait **commencer mi-2025**.

Michel BOUVARD

RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE AUBERGE

La demande de permis de construire a été déposée fin mars. Les dossiers de financement bancaire et de subventions sont dans leur **phase finale**.

L'émission de titres participatifs (1000€/titre) auprès des résidents de la vallée a connu un **énorme succès puisque 230 000€ ont été collectés** et vont évidemment contribuer au financement des travaux, dont on espère qu'ils pourront être lancés à la mi-octobre. Cette généreuse participation des citoyens prouve leur attachement à ce projet.

Michel BOUVARD



Réalisé par Simon Charrière.
Architectes : Atelier des Dômes architecte mandataire,
et le Bivouac, architecte associé.

SAISONNIERS

Le dossier avance avec Poste Habitat, le bailleur social qui mettra **à disposition 17 logements en fin d'année**. La convention qui devrait être signée avec les employeurs de saisonniers qui se sont déclarés intéressés (notre enquête de début 2023) est **en cours de finalisation**, elle sera présentée aux dits employeurs début septembre.

A man in traditional attire, including a black hat, a white shirt, a grey vest, and a brown satchel, is playing a long, curved wooden instrument, possibly a clarinet or a similar woodwind. He is standing in a town square with a large crowd of people in the background. The square is paved and has a large shadow cast across it. In the distance, there are snow-capped mountains under a clear blue sky. The text "La vie associative" is overlaid in a blue, cursive font on a semi-transparent white rectangular background.

*La vie
associative*

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ASCCM



La soirée loto du 14 février 2023

L'ASCCM est ravie de vous présenter son nouveau bureau, voté lors de son assemblée générale du 3 avril 2023 : la présidence est de nouveau assurée par Monsieur PIERRE Ludovic, nous accueillons un nouveau trésorier Monsieur DE MALMAZET Vivien ainsi qu'une nouvelle Secrétaire Madame PANNIER Anaïs. Nous souhaitons une très belle continuation à Estelle BARBIER qui a longtemps assuré le secrétariat de l'Association et la remercions pour toutes ces années de dévouement. Nous remercions également Madame BROTEL Marie-Jo qui continue de nous aider en tant que membre actif.

Lors de cette assemblée générale **nous avons pu revenir sur nos succès de l'hiver**, à savoir l'activité Ski / Snowboard qui s'équilibre budgétairement et qui continue de ravir les enfants. Nous remercions l'ESF ainsi que les moniteurs pour ces belles journées d'apprentissage.

De même, **nous vous remercions d'être venus si nombreux lors de notre soirée LOTO du 14 février 2023**, ce qui nous permettra de mettre en place de nouvelles activités pour les petits et les grands. N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux Facebook, Instagram et sur la newsletter de notre site internet afin d'être informés de chaque nouvelle activité mise en place.

Le bureau de l'ASCCM

TRICOT BONHEUR



Quelques mots sur l'Association Tricot Bonheur que certains d'entre vous ne connaissent peut-être pas !

Nous nous réunissons **tous les jeudis de 14h à 16h30 au presbytère ou l'été sur la place du village** pour tricoter au profit d'associations caritatives.

Cette année, nous avons envoyé **5800 petits bonnets au profit des Petits Frères des Pauvres**. Nous avons participé à la Fête du village, à Octobre Rose, et au Marché de Noël. Nous confectionnons de la layette pour « Tricotez Cœur » à Lyon qui redistribue aux mamans seules. Grâce à nos ventes,

nous avons envoyé de l'argent aux Scouts de Cluses pour l'Ukraine, ainsi qu'aux Associations « Tom Pouce » et « Népal ». Pendant les périodes de vacances nous accueillons les personnes qui veulent apprendre à tricoter et participer à nos actions.

Si vous voulez nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes : **schallfrancoise@orange.fr** ou **njean-neau@hotmail.com**

Françoise SCHALL

AUTEURS DU MONT-BLANC

L'association des «Auteurs du Mont-Blanc», présidée par Christine Barbier, présentera son 7ème et nouveau recueil de nouvelles de montagne «Rencontres sur les Chemins d'en Haut» au salon du Livre de Passy début août. Dans la préface collective, chaque auteur donne sa vision de la montagne et l'éclaire à sa façon, avant d'emmener le lecteur sur les chemins de son imaginaire.



Un rendez-vous pour les amoureux de la montagne à ne pas manquer.



LES VERDASSES



LES VERDASSES : DERNIÈRES DANSES ?

Notre groupe folklorique des Verdasses lance un nouvel SOS pour ne pas disparaître après 63 ans d'existence. Nous ne demandons ni argent, ni soutien psychologique, nous sommes simplement **à la recherche de nouvelles recrues pour nous rejoindre**. La plupart de nos danses nécessitent au moins 12 personnes pour pouvoir être réalisées. Bien souvent, nous ne pouvons pas les répéter ou nous devons refuser des prestations faute de danseurs ou danseuses.

Si vous souhaitez nous aider à perpétuer nos danses et à faire vivre nos traditions, **rejoignez-nous**. Danseurs totalement débutants ou anciennes verdasses un brin nostalgiques du « Petit Jean », de la « Boulangère » ou de la « Pastourelle », Contaminards de toujours ou fraîchement installés dans notre village, vous serez tous et toutes les bienvenus. Nous recherchons également des musiciens pour accompagner nos accordéonistes.

N'hésitez pas à contacter Jacqueline, notre Présidente, au 06 86 69 68 74.

Et nous vous donnons **rendez-vous pour la fête du village du 30 juillet** en espérant que cette journée ne sera pas la dernière démonstration des danses contaminardes.

Jacqueline LOUVIER

LE SKI CLUB

SKI CLUB DES CONTAMINES : UNE SAISON DE CHAMPIONS !

Le travail des coachs au ski club a porté ses fruits puisque nous avons désormais **2 représentants des Contamines en équipe régionale** : Michele GROS en combiné nordique et Tristan BOIS en biathlon.

Du côté de l'alpin, les performances sont également là avec Paco LAPETRUSA qualifié pour les Championnats de France U14 et Thomas BERNARD qui rejoint avec Paco le groupe interdistrict du pays du Mont Blanc. Vinka ROUGERON en sport adapté a également fait une superbe saison grâce à ses titres de championne de France de super G et de Géant !

Au niveau international Anouck ERRARD (ski de vitesse) a représenté notre station à 8 reprises cet hiver en Coupe du monde et a participé aux Championnats du Monde à Courchevel. Elle termine sa saison en toute beauté avec le titre de Championne de France de descente.

Nicolas RAFFORT (skicross) a porté les couleurs des Contamines à 5 reprises cet hiver en Coupe du monde et nous a offert un beau podium en coupe d'Europe (2ème).

Gaëlle BLANCHARD



Adriano GROS



Thomas BERNARD



Paco LAPETRUSA



Tristan BOIS



Vinka ROUGERON



Anouck ERRARD



Nicolas RAFFORT



N'OUBLIEZ PAS !

Vous pouvez récupérer le petit livret des asso, gratuit et disponible à l'accueil de la Mairie.

VAL MONTJOIE TÉLÉMARK

LES CONTAMINES RECEVRONT LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE TÉLÉMARK EN 2025 !

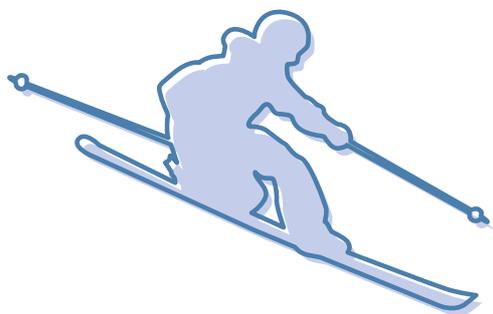
Une alternance pour l'organisation de compétitions internationales de télémark avait été mise en place dans le Val Montjoie entre St Gervais et les Contamines, sur un cycle de 4 ans. Débutée en 2022, cette alternance se terminera en 2025 **par l'organisation des championnats du Monde de télémark aux Contamines** ! (au mois de mars).

Nous espérons que cet événement rassemblera les Contaminards, les associations et les habitants du Val Montjoie autour de cette belle fête du télémark. Les athlètes français, bien placés aux avant-postes lors de l'étape de coupe du monde en février dernier, auront à cœur **de briller à nouveau sur le stade François Bonlieu** qu'ils affectionnent particulièrement !

Antoine BOUVIER



crédits photos : Guillaume Borga



VÉLO VAL MONTJOIE

L'ASSOCIATION VÉLO VAL MONTJOIE « VVM » EST NÉE !

Les dix membres de son bureau, composé de Contaminards et de Saint-Gervolains, femmes et hommes en quasi-parité, ont mis en place les premières actions conformément aux objectifs de l'Association :

- affiliation du Club à la Fédération française de cyclisme (FFC)
 - création du Club VVN jeunes avec entraînements hebdomadaires encadrés par des moniteurs diplômés.
- A noter la belle représentation des enfants des Contamines notamment ceux du Ski Club !

Des places sont encore disponibles pour l'inter saison d'automne et **vous pouvez nous contacter au 0671709927.**

- Les adultes eux aussi se retrouvent pour des sorties régulières en VTTAE (avec assistance électrique) le plus souvent.

Si vous êtes cyclistes, quel que soit votre discipline, votre niveau ou votre âge, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Jean Benoit KOLODIE



Actu Tour de France : VVM organise l'étape avant l'étape !
Le samedi 15 juillet 2023 parcourons ensemble les Gets / Saint Gervais (180 kms, 4500D+), la veille du passage des coureurs.
Vous trouverez toutes les infos sur notre site <https://veloalvalmontjoie.fr>

FINANCES

Le budget d'une Commune est un élément important de pilotage et d'orientation des actions et projets. La commission "Finances, Budgets et Contrôle financier" s'est réunie à 3 reprises pour élaborer cette politique et affiner les choix. Rappelons que les membres de cette commission rassemblent, par construction, des élus des listes majoritaire et minoritaire.

→ www.mairie-lescontamines.com/les-commissions

Le jeudi 23 mars 2023 à 20h, les membres du Conseil Municipal des Contamines-Montjoie se sont réunis en séance plénière. L'ordre du jour comprenait notamment l'approbation du budget 2023 avec l'adoption du Compte de Gestion et du Compte Administratif de l'exercice 2022.

Dans le but de **faciliter la lecture des chiffres** (et ils sont nombreux), nous exprimons dans ce document les sommes arrondies à la dernière unité, soit en € (euros), en k€ (milliers d'euros) ou en M€ (millions d'euros).

Les finances de la Commune sont construites autour de 3 budgets primitifs 2023 différents, qui représentent un montant total de 19.274.161 € répartis comme suit :



BUDGET «PRINCIPAL»

Relatif à l'activité générale de la Commune : montant total sur les 2 sections de fonctionnement et d'investissement de **15.772.405 €**.



BUDGET «EAU & ASSAINISSEMENT»

Retraçant l'activité de gestion du réseau d'eau potable et d'assainissement collectif : montant total sur les 2 sections d'exploitation et d'investissement de **3.015.756 €**



BUDGET «TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES»

Relatif à l'exploitation des navettes été/hiver, montant de la section d'exploitation de **486.000 €**.

Vous pouvez retrouver **le projet complet du budget 2023 sur le site internet de la Commune**, à l'adresse ci-dessous. Les éléments détaillés sont exposés dans une "Note brève et synthétique" disponible à la même adresse, présentant l'équilibre global des sections, et l'ensemble des contenus budgétaires :

→ www.mairie-lescontamines.com/reunions-et-comptes-rendus-du-conseil-municipal

Dans les planches graphiques, nous avons reporté les données du **Budget Primitif 2023 (BP 2023)**. Rappelons qu'en cours d'année, le Conseil Municipal procède si besoin à des Décisions Modificatives (DM) pour effectuer les ajustements nécessaires sur les postes qui évoluent au cours de l'exécution budgétaire.

Nous saluons ici **la quantité et la qualité du travail des agents communaux en charge des finances**. En effet, le bouclage de l'exercice 2022, effectué par les services de la Commune sous la forme de Compte Administratif 2022 a coïncidé rapidement, à l'euro près, avec le Compte de Gestion 2022, élaboré par les services de la Trésorerie Générale. C'est une condition indispensable pour la validation formelle de l'exercice budgétaire communal.



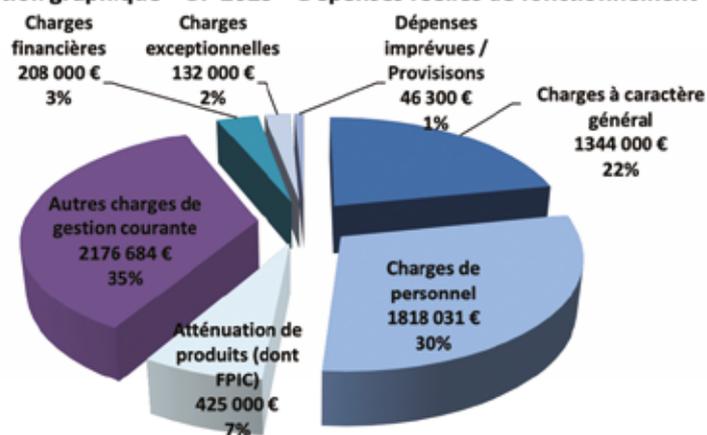
BUDGET «PRINCIPAL»

Ce budget se compose d'une **section de fonctionnement** équilibrée à **9.680.493 € en dépenses et en recettes**.

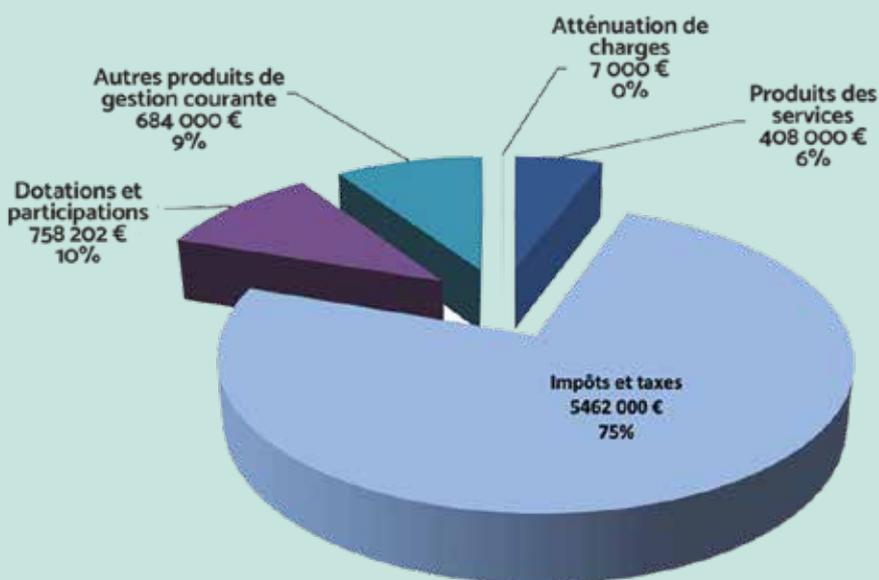
1. LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Elles correspondent aux dépenses engagées pour la réalisation des services proposés à la population, les frais de personnel, les subventions accordées aux associations, les participations aux structures partenaires (CCAS, EPIC), l'équilibre du budget de transport des personnes, la prise en charge des secours sur piste, les intérêts de la dette, le prélèvement de l'Etat au titre du Fonds de Péréquation (FPIC) et le virement en autofinancement à la section d'investissement.

Présentation graphique – BP 2023 – Dépenses réelles de fonctionnement



Présentation graphique - BP 2023 - Recettes réelles de fonctionnement



2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles correspondent aux sommes encaissées au titre de prestations fournies, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions. Elles s'élèvent à 9.680.493 k€. Les postes principaux sont :

Les produits et services

- le portage des repas, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire ;
- les redevances d'occupation du domaine public ;
- le remboursement du budget Eau et Assainissement ;
- les coupes de bois.

Les impôts et taxes

Les contributions directes sous la forme des 4 taxes locales génèrent un montant de 4.247 k€.

Les dotations de l'Etat

En baisse de 5% (392 k€) ;

Les autres produits de gestion courante :

Redevance d'énergie hydraulique (130 k€ pour Tré-la-Tête et la centrale du Bonnant), les redevances des fermiers concessionnaires (264 k€).

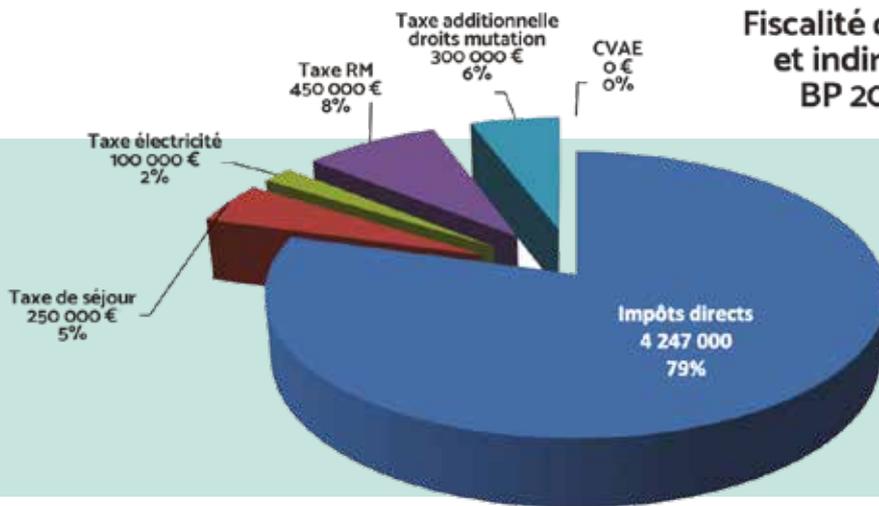
3. LA FISCALITÉ

En début d'année 2020, l'équipe municipale alors en place avait voté une diminution de 10% des taux de fiscalité. Pour des raisons liées au Covid, la nouvelle équipe a décidé de maintenir provisoirement cette mesure. En 2023, **la Loi de Finances nationale a revalorisé les "Bases fiscales" de 7,1%, cette décision est totalement indépendante des décisions communales.** Les membres du Conseil Municipal se sont prononcés pour **une augmentation très modérée de 3% des différents**

taux de fiscalité, ce qui a pour effet de retrouver le niveau fiscalité de 2020. Cette décision a été prise dans le contexte suivant : taux d'inflation en très forte augmentation depuis 2022, revalorisation du point d'indice des fonctionnaires et augmentation du coût des énergies (électricité, fioul et gaz), en lien avec la situation internationale très tendue.

On rappelle que la taxe d'habitation a disparu pour les résidences principales, et ne s'applique plus qu'aux contribuables en résidence secondaire.

	Taux 2022	Taux 2023
Taxe d'habitation (TH)	22,32%	22,99%
Taxe sur le foncier bâti (TFB)	26,61%	27,41%
Taxe sur le foncier non bâti (TFNB)	110,30%	113,61%
Contribution Foncière des Entreprises (CFE)	26,24%	27,03%



Ainsi **le produit de la fiscalité directe locale** prévu pour 2023 s'élève à 4.247k€.

À cette fiscalité directe locale, s'ajoutent d'autres produits de **fiscalité indirecte** qui représentent une part significative dans le budget communal, notamment ceux liés à l'activité touristique : retour de la taxe sur les Remontées Mécaniques 450 k€ au budget 2023 (0 € en 2021, 486 k€ en 2022) en particulier.

Ces données sont détaillées dans le graphique ci-contre.

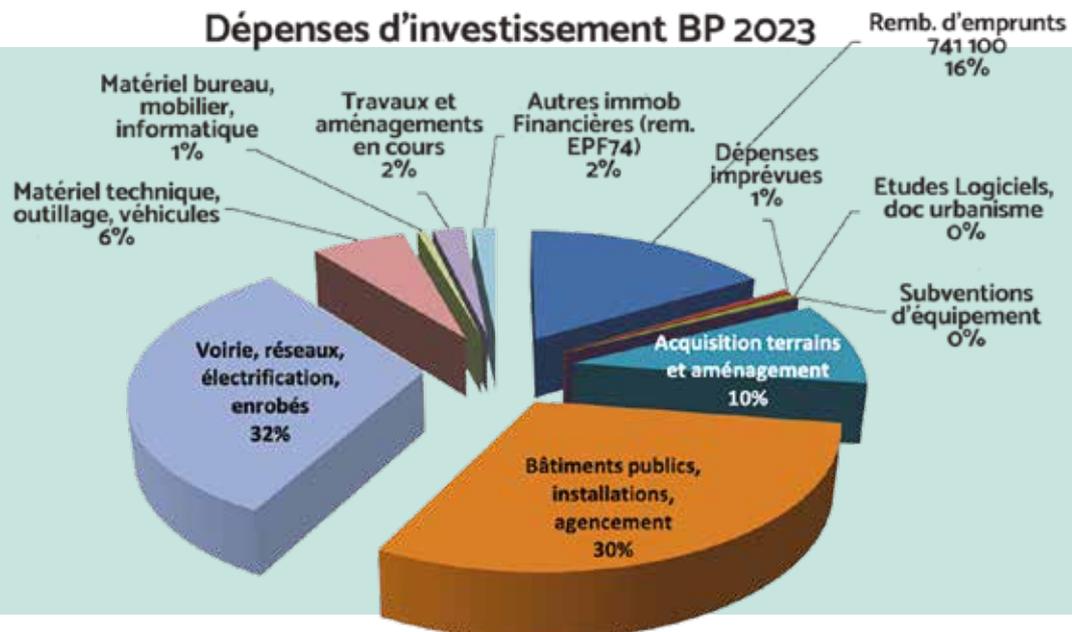
4. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant de **6.091.912 €**.

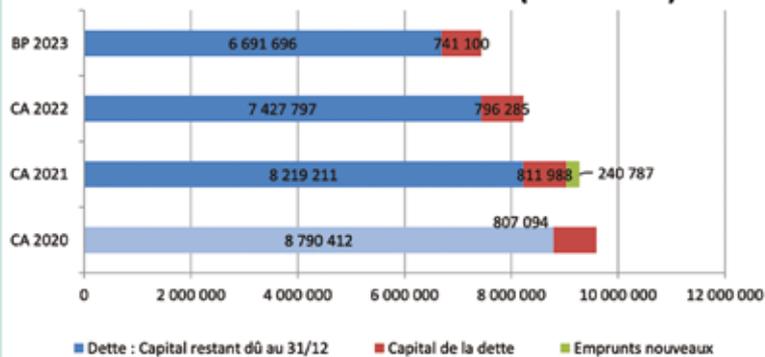
En matière de **dépenses d'équipement**, le montant prévu est de 3,5 M€. Quelques chiffres pour exemple :

- voirie et enfouissement des réseaux électriques : 1,5 M€ (dont 850 k€ d'enrobés) ;
- interventions sur les bâtiments publics : 1,5 M€ (dont 408 k€ pour les travaux sur l'église de la Ste. TRINITE, phase 1).

S'ajoutent à ces dépenses d'équipement, d'autres dépenses, par exemple le remboursement des emprunts en capital (741 K€).



Evolution de l'encours de dette (hors EPF74)



5. LA DETTE

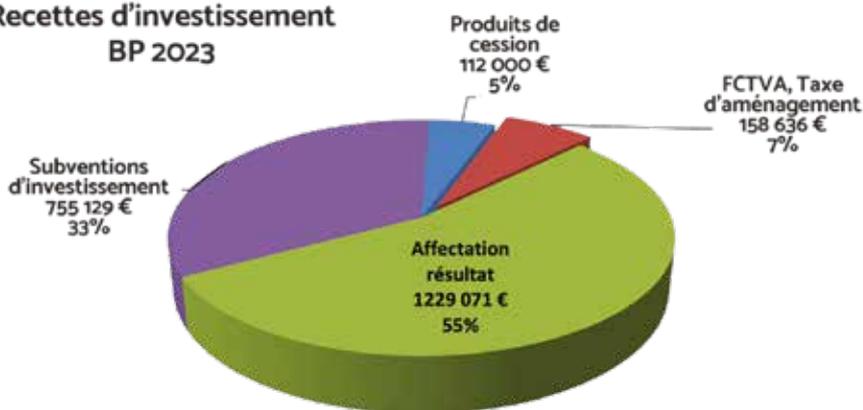
La Commune des Contamines-Montjoie garantit dans ce budget 2023 **une maîtrise de son endettement** avec :

- l'absence de recours à l'emprunt sur l'exercice 2023 pour le financement des investissements,
- le désendettement qui se poursuit, est de 6,7 M€. La charge du remboursement de ces emprunts sur le BP 2023 est de 741 k€.

Concernant les **recettes d'investissement**, celles-ci portent principalement sur :

- l'autofinancement issu de prélèvement sur la section de fonctionnement : 3,2 M€, ce qui traduit la gestion saine et serrée des dépenses ;
- les subventions d'investissement, en soutien des projets communaux (755 k€)
- d'autres ressources propres d'investissement : FCTVA (108 k€), taxe d'aménagement (50 k€) ;
- affectation du résultat (année 2022) : 1.2 M€.

Recettes d'investissement BP 2023



BUDGET «EAU & ASSAINISSEMENT»

La Commune des Contamines-Montjoie pilote un budget distinct "Eau & Assainissement" qui retrace les activités liées à la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif.

Section d'exploitation équilibrée en dépenses et recettes à : 1.472.078 €
Section d'investissement : 1.543.678 €

Les dépenses réelles d'exploitation (1.472 k€) sont constituées principalement des postes suivants prévus pour 2023 :

- **Charges à caractère général** (459 k€), dont principalement les dépenses courantes d'entretien et d'intervention sur les réseaux, réparations, analyses d'eau, frais d'énergie (197 k€), les frais de participation au Syndicat Intercommunal de la Station d'Épuration (SISE) chargé du traitement des eaux usées des Communes des Contamines-Montjoie, Saint-Gervais et Passy (190 k€) ;
- **Charges de personnel refacturées** depuis le budget général de la Commune (160 k€), s'agissant de personnels municipaux partiellement mis à disposition (direction, services supports et services techniques) ;
- La **bonne gestion des réseaux d'eau** permet un virement important à la section d'investissement, au titre de l'autofinancement (595 k€).

Au sein du budget 2023 ces dépenses d'exploitation sont équilibrées principalement par les recettes suivantes :

- **Vente d'eau** (420 k€) ;
- **Redevances d'assainissement** (330 k€) par les usagers du service d'eau et d'assainissement ;
- **Location de compteurs** : 28 k€ en 2023.

Faisons une mise au point sur les tarifs. Le tarif est constitué d'une partie abonnement (part fixe) et d'une partie liée à la consommation (part variable). Adoptées à la séance du Conseil Municipal du 23 mars 2023, **les mesures suivantes vont entrer en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2023** :

- 1 seule facturation annuelle (à la place de 2 jusqu'alors) ;
- 1 seule tranche de tarif de vente de l'eau aux abonnés, à 1,20 € /m³ (au lieu de 3 initialement). A noter que l'ancienne grille tarifaire avantageait les consommations importantes d'eau. Les nouvelles dispositions nous poussent tous à la sobriété ;
- 1 seule tranche de tarif de l'assainissement, à 1,20 € /m³ ;
- un relevé de consommation sécurisé par une photo à date du compteur, de façon à limiter les erreurs ;
- le suivi et la régularisation des anomalies détectées dans les branchements et/ou les consommations des abonnés ;
- la mise en place d'un nouveau règlement de l'eau, que chaque abonné devra accepter et suivre.

Cette évolution des tarifs des services permet de simplifier les opérations de gestion, la compréhension par les usagers, et à la Commune d'être plus conforme à la moyenne départementale, en rapport avec les autres Communes du Pays du Mont-Blanc.

La section d'investissement permet d'assurer principalement les dépenses liées aux travaux et réparations sur les réseaux et les études associées. Cette année 2023, un effort très soutenu prévoit un montant de travaux de 1,1 M€ pour la sécurisation des captages.

A noter que le budget "Eau & Assainissement" ne peut être subventionné par le budget général, c'est-à-dire par le contribuable, et doit être équilibré par les recettes des usagers, abonnés du service.



BUDGET «TRANSPORT PUBLIC DES PERSONNES »

La Commune des Contamines-Montjoie pilote également un budget distinct, le budget "Transport Public de Personnes", qui retrace les opérations liées à l'offre de transport et de navettes ski-bus été/hiver organisée par la Commune avec un prestataire. Le marché étant arrivé à terme, une consultation a été lancée. Un nouveau marché pluriannuel a été **attribué au prestataire TRANSDEV**, conduisant à **une augmentation de +27%** du coût de ce service. Les bus utilisés seront à moteur thermique diesel aux normes EURO-6, les véhicules au gaz ou électriques ayant été envisagés et chiffrés. Le coût prohibitif de ces options a conduit à l'abandon de cette piste.

La section d'exploitation s'équilibre en 2023 à **486.000 €**. Ce budget ne disposant pas de ressources propres, il est équilibré par une subvention du Budget Principal prévue à hauteur de 486.000 €.

BUDGET du CCAS

L'activité du CCAS porte essentiellement sur l'aide sociale d'urgence. Parmi les ressources essentielles du CCAS, figure la subvention communale (5 k€ en 2022). Toutefois, le CCAS a bénéficié en 2023 d'un nouveau don financier accordé par un généreux mécène, qui sera affecté à des projets à vocation sociale.

La subvention 2023 accordée au CCAS a été volontairement limitée à 1 k€, le CCAS n'ayant pas pour objet d'accumuler des ressources. Toutefois, en fonction de nouveaux besoins qui pourraient apparaître en cours de l'exercice 2023, le Conseil Municipal se tient prêt à soumettre au vote un complément à cette subvention initiale.



SYNTHÈSE : Quelques points à retenir de ce budget 2023

- L'aide de l'Etat à la Commune (Dotation Générale de Fonctionnement DGF + Dotation Solidarité Rurale DSR) est en légère augmentation (392 k€) ;
- La sortie de crise covid, les évènements récents en Ukraine et l'inflation conduisent à la hausse des prix de l'énergie, des matières premières et des difficultés d'approvisionnement sur tous les chantiers. Cela a un impact direct sur le fonctionnement des services et le coût de tous les travaux envisagés ;
- Le budget est très contraint, nécessitant une grande rigueur de gestion ;
- Les taux de fiscalité 2023 reviennent à leur niveau de 2020. Disparition de la taxe d'habitation pour tous les contribuables en résidence principale ;
- Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées ;
- Cela nous permet d'envisager assez sereinement cette année 2023, au cours de laquelle nous allons maintenir un niveau élevé d'investissement ;
- Pour chacun des chantiers, travaux ou projets, une recherche active de subventions est effectuée. Un consultant a été missionné pour accompagner la Commune dans ces démarches souvent complexes ;
- Nous vivons dans un territoire de montagne et le climat met à mal les installations. La voirie et les réseaux sont un poste de dépense important.

Pour toute question particulière, vous pouvez demander à rencontrer vos élus.
Votre référent "Finances & Budget" : Michel BELIN (m.belin@mairie-lescontamines.com)



CULTURE ET PATRIMOINE



ÉGLISE DE LA SAINTE-TRINITÉ

Comme vous avez pu le remarquer, **la première phase du chantier de rénovation de l'église de la Sainte-Trinité a démarré en début d'été**. Les étapes administratives et techniques de préparation du chantier ont pris plus de temps que prévu. L'entreprise ANNEQUIN (38) va intervenir pendant **environ 6 mois, jusqu'à la fin de l'automne 2023**. L'accès à l'église va **rester possible** pendant tous ces longs mois. Nous demandons à chacun d'accepter les désagréments causés par ces travaux devenus indispensables, mais dont nous ne maîtrisons pas le timing.

Préparons-nous cependant à une année 2024 plus difficile, sachant que la réfection du clos-couvert (charpente et couverture du toit) **nécessitera probablement la fermeture complète de ce bâtiment**. Rappelons que chez nos voisins, l'église de Vallorcine, récemment ré-ouverte après travaux de réfection, a été fermée aux usagers pendant toute la durée du chantier.

Michel BELIN

AUBERGE NOTRE DAME DE LA GORGE

Les titres participatifs ont été un vrai succès avec une très grande participation des habitants qui s'est traduite par une souscription de 230 000€ qui va largement contribuer à la réhabilitation de l'auberge !

Réalisé par Simon Charrière.

Architectes : Atelier des Dômes architecte mandataire, et le Bivouac, architecte associé.





Cadre de vie

LES NOUVEAUX SERVICES

par Michel BELIN

POUR LES TRAVAILLEURS

L'ESPACE DE COWORKING, OUVERT AU CHOZA DEPUIS DÉCEMBRE 2021
ATTEINT **MAINTENANT SON RÉGIME DE CROISIÈRE**



Suivant les périodes, il a pu accueillir jusqu'à **6 utilisateurs simultanément**. Rappelons que cet espace est équipé de 8 places de bureau, d'une liaison internet rapide par WiFi, d'un coin détente. En complément, **une salle de réunion d'une capacité de 10 places a été équipée d'un ensemble multimédia** : grand écran, caméra et barre de son, permettant des réunions à distance dans des conditions très confortables. Un bureau privatif est aussi disponible pour un utilisateur qui souhaiterait de la confidentialité dans ses conversations et visioconférences. Ces espaces sont **ouverts à tous**, sur réservation à l'Office de Tourisme suivant des tarifs très modérés, et la salle de réunion est accessible aux Associations à titre gracieux.

ATELIERS NUMÉRIQUES

DE PLUS EN PLUS DE SERVICES ET DE DÉMARCHES ADMINISTRATIVES FONT **APPEL À L'UTILISATION D'APPAREILS NUMÉRIQUES** : ORDINATEUR, TABLETTE OU SMARTPHONE

Pour aider les citoyens dans l'usage de ces appareils, les familiariser avec internet et les nouveaux outils, nous avons prévu **des séances d'ateliers numériques**. Quel que soit votre niveau actuel (pas encore utilisateur, débutant, habitué), ces ateliers vous aideront à progresser, de façon à la fois personnalisée et collective. Ils s'adressent **en priorité aux séniors du village**. Une réunion d'information a eu lieu fin juin, avec la participation de l'animatrice. **Une première série de 10 séances de 2h30 va démarrer dès le mois de septembre**. Ce programme innovant, lancé en coordination avec le CCAS, est soutenu par le Conseil Départemental de Haute-Savoie.



Près de 40 personnes présentes lors de la réunion d'information le 27 juin 2023

POUR LES MUSICIENS

UNE FAMILLE A FAIT DON
À LA COMMUNE **D'UN PIANO DROIT GAVEAU**



Nous l'avons **installé sur l'estrade de l'Espace Animation**, et fait accorder par un professionnel. Depuis décembre 2022, il est **mis à la disposition à titre gracieux** à tout utilisateur qui souhaiterait jouer, aux horaires d'ouverture de la salle. La demande est à effectuer auprès de Florence, en charge de la gestion de l'Espace, qui vérifiera la disponibilité et s'assurera de la signature d'une charte de bonne utilisation. Jusqu'à ce jour, **3 jeunes musiciens ont pu préparer leurs épreuves de concours de piano** pendant leurs vacances au village. Nous leur souhaitons pleine réussite. N'hésitez pas à utiliser ce nouveau service et à le faire savoir.

**MIEUX ET MOINS CONSOMMER,
EST UN DES ENJEUX D'UNE SOCIÉTÉ DURABLE**

Une Association locale a ouvert un **REPAIR CAFE**, au sous-sol du CHOZA. En quoi cela consiste-t-il ? Une équipe de bénévoles tient des permanences (typiquement 2 par mois), et **vous guide dans la réparation de votre appareil tombé en panne** (électroménager, appareil électrique, électronique, de jardinage, etc). Les usagers sont eux-mêmes les acteurs. Les bénévoles les accueillent avec leurs outils, leur savoir-faire et leur bonne humeur.



Pour plus d'information :

www.repaircafe.org/fr/cafe/repair-cafe-du-val-montjoie

Dans la suite de cette démarche de sobriété, une ressourcerie locale est en cours de mise en place, initiative portée par plusieurs Associations du village. Si vous ne souhaitez plus conserver votre appareil une fois réparé, le matériel en bon état pourra être mis à la disposition de ceux qui en auraient besoin.

Michel BELIN

POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

**UN FORFAIT MOBILITÉ DURABLE MIS EN PLACE
POUR ENCOURAGER LE PERSONNEL COMMUNAL**



Le conseil municipal a voté la mise en place d'un **forfait mobilité durable** visant à **encourager le personnel communal à recourir davantage aux modes de transport durables** que sont le vélo, le covoiturage et les mobilités partagées pour la réalisation des trajets domicile-travail.

DES MICRO-CAPTEURS

**DES MICRO-CAPTEURS INSTALLÉS AUX CONTAMINES :
UN PROJET MENÉ PAR LA CCPMB**

Des micro-capteurs ont été installés au niveau de la terrasse de la bibliothèque de l'Espace Animation.

Pourquoi ces micro-capteurs ?

Il s'agit d'un projet global mené par la CCPMB, dans le but de réaliser des mesures de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire, et d'identifier la nature des particules.

Plus d'informations :

<https://ccpmb.fr/uploads/2015/05/02-CP-nouvelles-mesures.pdf>



BACS DE COMPOSTAGE COLLECTIF

**LA COMMUNE A LA VOLONTÉ D'INSTALLER UN SITE
DE COMPOSTAGE COLLECTIF PRÈS DU CHOZA**



Les sites partagés sont composés de minimum 3 bacs.

Le SITOM aide à monter le projet, installe gratuitement les composteurs au-delà de 6 foyers intéressés puis réalise un suivi régulier du site.

Les clefs d'une bonne réussite :

- une adhésion des ménages concernés (un sondage préalable ou une validation en AG est nécessaire),
- une bonne organisation et une implication des participants par la désignation de référents,
- au moins 4 référents bénévoles sont nécessaires sur chaque site

Malgré une campagne d'information la Commune **n'a pas trouvé de bénévole** intéressé pour être référent.

Si vous souhaitez le devenir ou si vous pensez être un foyer utilisateur de ce compostage collectif merci de vous signaler à l'accueil de la Mairie.

UN ANNIVERSAIRE PAS COMME LES AUTRES...

EN EFFET, NOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL TOURISTIQUE APPELÉE AUJOURD'HUI
« **EPIC CONTAMINES TOURISME** » A **90 ANS D'ÂGE** !

Eh oui vous avez bien lu ! C'est en effet **en 1933 que naquit le Syndicat d'Initiative**, de par la volonté de 3 Contaminards, Ruffin BARBIER, propriétaire de l'hôtel du Val Montjoie, Ernest MOLLARD, propriétaire de l'hôtel de la Bérangère, et Albert DUCRETTET, cultivateur puis cordonnier qui en fût le premier Président.

Le syndicat d'initiative avait des moyens plutôt limités en matière de communication mais ce fût pourtant un bel outil de travail grâce à tous les Contaminards de l'époque qui étaient de véritables « ambassadeurs » de leur village.

Les temps ont changé bien sûr et les moyens modernes comme l'informatique ont transformé notre façon de fonctionner mais nous devons nous souvenir de ces hommes dont la passion pour le village dans lequel ils vivaient les faisait en parler avec le cœur.

Elisabeth MOLLARD et Gérard BARBIER



QUELQUES INFORMATIONS SUR LA GARDERIE

Bien que gérée par l'Epic Contamines Tourisme, la garderie reste **une préoccupation municipale majeure** car de son bon fonctionnement dépend le bien-être de nos jeunes enfants.

Pauline COSTEMALLE a définitivement quitté la garderie en fin de saison comme il était convenu et c'est aujourd'hui **Alexandra GALOGER qui lui a succédé à la direction**, poste qu'elle avait déjà occupé l'été dernier. Sa gestion de la structure amène entière satisfaction et elle a toute notre confiance ainsi que l'équipe en place qui a largement fait preuve de sa compétence dans les moments difficiles.

Le contrat de restauration qui existait depuis 2 ans a été rompu cet hiver et s'est achevé fin mai à la demande du prestataire. Il a fallu de nombreux contacts et rendez-vous afin de trouver une solution qui soit diététiquement et culinairement bonne pour les enfants et c'est un peu par hasard que nous avons enfin trouvé, et ce tout près de chez nous puisque c'est l'entreprise de restauration qui assure déjà la confection des repas de

la cantine scolaire qui officie dorénavant pour la Galipette.

Le fonctionnement est le suivant : confection des « repas la Galipette » dans la cuisine du groupe scolaire puis livraison à la garderie par les services communaux. La Commune a d'ailleurs investi dans du nouveau matériel afin de respecter les différentes normes d'hygiène tout au long de la préparation et livraison (vérification des températures, containers adaptés etc...)

La composition des repas est toujours l'œuvre d'une diététicienne en accord avec la Directrice.

Ce nouveau fonctionnement a démarré le 1 juin dernier et semble donner satisfaction sachant que des améliorations seront encore apportées au fil des mois.

N'hésitez pas à échanger avec Alexandra si vous avez des remarques à formuler.



BILAN DE L'ÉCOLE

par Estelle TUAZ-TORCHON

L'ÉCOLE

De **89 élèves** à la rentrée répartis en 4 classes, ces effectifs sont montés jusqu'à 94 pendant la période hivernale.

Dans cette école dynamique, plusieurs projets ont été menés par l'équipe enseignante avec le soutien financier et logistique (mise à disposition de navettes) de la Mairie mais aussi de l'Association des Parents d'Elèves.

Les enfants ont ainsi pu profiter de :

- Cours de natation
- Stage de ski alpin, de fond, de snowboard et patins
- Stage de voile au lac de Passy
- Sortie au refuge des Prés

Ils ont pu également participer au

- Projet musique
- Festival des Petits Asticots
- Projet Ecole et Cinéma
- Projet les Incorruptibles (Prix littéraire)
- Projet un Berger dans mon école

LE RESTAURANT SCOLAIRE



La confection des repas a été confiée cette année à la **Société SER Restauration** qui met à disposition sur place un cuisinier. Yannick apporte une touche « comme à la maison » tout en **respectant le plan nutri-santé**. Chaque semaine, les enfants peuvent se régaler d'un **menu bio et végétarien** mais ils ont pu découvrir la cuisine régionale ou du monde à travers les menus à thème : L'Alsace, la région Lyonnaise, l'Italie, l'Irlande, le Maroc, les Etats-Unis.

À noter que par manque de personnel (arrêts maladie entre autres) **les élu(e)s se sont relayé(e)s** chaque semaine afin d'assurer la surveillance cantine et sieste des enfants entre 12h et 13h30 ce qui a permis à ce service de fonctionner correctement sans trop impacter le travail des équipes.

LE PÉRISCOLAIRE

Malgré les difficultés de recrutement, une équipe motivée a proposé plusieurs animations ou ateliers créatifs : décorations de Noël, festivités de la St Patrick, chasse aux œufs de Pâques, création d'instruments pour la fête de la musique...

LE TRANSPORT SCOLAIRE

La navette a repris le service les matins et soirs pendant la période hivernale. Afin de répondre à la demande de plusieurs parents, ce service sera étendu TOUTE l'année dès la rentrée prochaine et sera piloté par la ComCom Pays du Mont-Blanc.





Environnement

RETOUR SUR LA JOURNÉE PROPRETÉ EN CHIFFRES

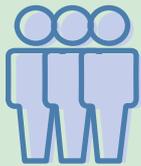
LE 20 AVRIL 2023, **PLUS DE TRENTE PERSONNES** ONT RÉPONDU PRÉSENTS LORS DE LA **COLLECTE ANNUELLE DES DÉCHETS**

Retour sur cette journée organisée par Mountain Riders, avec quelques chiffres significatifs :

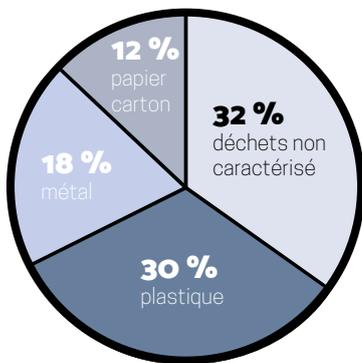


31,3 kg

de déchets ramassés en une journée



37 participants



60
bouteilles
en verre



17
masques
à usage unique



40
canettes



3 036
mégots
de cigarettes



25
bouteilles
en plastique

L'IMPACT SUR LE CLIMAT DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

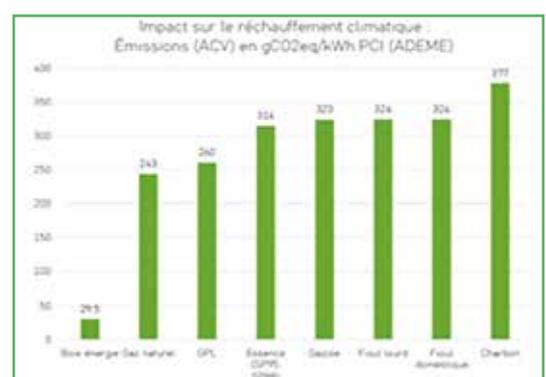
NOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE A DÉCIDÉ DE RELANCER L'**EXPLOITATION DES FORÊTS COMMUNALES**

Notre équipe municipale a décidé de relancer l'exploitation des forêts communales – c'est l'ONF qui en a la charge - et des forêts privées, ces dernières par le biais de l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière qui regroupe les propriétaires privés, aidée par le Centre National de la Propriété Forestière (établissement public à caractère administratif).

Une exploitation forestière raisonnée est-elle une bonne chose dans le contexte du réchauffement climatique ? Voici plusieurs informations rassemblées sur le sujet à partir de sources fiables.

→ Si on brûle du bois pour se chauffer, on ne brûle pas du fuel ou du gaz (générateurs de CO₂), ou on n'utilise pas d'électricité, avec toutes les polémiques sur les risques (électricité d'origine nucléaire) et l'impact écologique selon l'origine de l'électricité, nucléaire, verte ou génératrice de CO₂ (charbon, gaz). Il faut donc analyser un mode de chauffage en le comparant aux autres.

Voici, selon l'ADEME, l'impact sur le réchauffement climatique des différentes sources d'énergie fossiles, on y voit que le chauffage au bois est en position très favorable :



→ De même, en matière de construction, si on utilise une charpente en bois, on n'utilise pas des poutrelles acier ou béton. L'empreinte carbone liée à l'utilisation du bois est sensible :

→ Dans notre région Auvergne Rhône-Alpes, 60% du bois est importé. Pour la France, le chiffre est de 70%. Évidemment, utiliser du bois local, au lieu de l'importer du Canada, de Sibérie ou des pays scandinaves, aurait un impact sur la production de CO2 non négligeable.



Un point important : l'exploitation forestière n'empêche pas la forêt de croître.

Le capital de forêts des Pays de Savoie, dont 2/3 sont privées, est à 63% composé de résineux (46% d'épicéas). Il représente 95 millions de m³. Il s'accroît de 2,4 Mm³/an. La récolte de bois d'œuvre et de bois d'industrie représente 0,5Mm³, la récolte de bois-énergie (qui n'est pas exploité en Haute Savoie en tant que tel, mais est un sous-produit du bois d'œuvre) autant. La mortalité représentant 0,5Mm³/an, la forêt continue donc de croître de 0,9Mm³/an. Une exploitation forestière raisonnée ne met donc pas en danger la forêt. Elle peut permettre aussi la replantation de nouvelles essences plus adaptées au réchauffement climatique.

Comme nous le savons tous, le bois absorbe le CO2 grâce au processus de la photosynthèse et le piège durant la vie de l'arbre. Mais cette séquestration du CO2 se poursuit une fois l'arbre coupé. L'utilisation de bois d'œuvre est donc une excellente chose puisqu'il n'y a pas de restitution du CO2. Par contre, un arbre qui meurt restitue en pourrissant, le CO2 qu'il a absorbé. Entretenir la forêt et l'exploiter de façon raisonnée, en coupant les arbres arrivés à maturité, est donc bon pour la planète.

charge) et des forêts privées par le biais de l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière qui regroupe les propriétaires privés. Les premiers secteurs concernés devraient être la Côte du Plane (forêt communale essentiellement), la forêt de la Rollaz (forêt communale, un peu de forêt privée), les secteurs du Crêt / Maisons Neuves (forêt privée, un peu de forêt communale), et enfin des Torrens (forêt essentiellement privée).

Exploiter la forêt dans nos régions suppose de descendre le bois pour le charger sur des camions et le livrer à des scieries. Cela peut se faire par câble, ou en accédant directement au site d'exploitation par des dessertes. Les voies forestières sont controversées parce qu'elles sont des percées très visibles dans la forêt. Du fait des recours, il a fallu 10 ans pour construire la voie forestière qui va du Chatelard au col de Voza sur la Commune de Saint Gervais. Sur la Commune des Contamines, seules des pistes forestières sont envisagées, dont l'impact est minime : si elles ne sont plus utilisées, la forêt reprend ses droits et elles reviennent à l'état de nature.

Ces dessertes forestières ont un double avantage dont l'importance va se faire sentir de plus en plus dans les années à venir : nos forêts d'épicéas sont attaquées par une maladie, le bostryche. Si les secteurs touchés ne sont pas accessibles, la maladie s'étend naturellement, et c'est malheureusement le cas actuellement. Beaucoup plus grave, les experts parlent de plus en plus de risque d'incendie, du fait de la sécheresse, y compris dans nos régions. L'année dernière un incendie a touché la Commune de Bozel en Savoie (altitude 860m). Sans desserte forestière, les pompiers ne peuvent pas intervenir et le feu ne peut pas être maîtrisé. Idem pour les tempêtes qui abattent des hectares de forêts. Ces dessertes sont indispensables pour évacuer les bois couchés, ou susceptibles de tomber.

En conclusion, on peut affirmer que l'exploitation forestière raisonnée de nos forêts est une bonne chose dans le contexte du réchauffement climatique. Sur notre Commune, nous relançons l'exploitation des forêts communales (c'est l'ONF qui est en

Michel BOUVARD

COUPE SANITAIRE DE BOIS DÉPÉRISSENTS

ZOOM SUR... LE SCOLYTE
Le scolyte est un petit coléoptère qui se nourrit de bois de sapin et d'épicéas vivants. En creusant des galeries sous l'écorce, ces insectes ravageurs causent la mort prématurée des arbres.

Les arbres dépérissent, pourquoi ?
Depuis 2016, les sécheresses successives provoquent un stress hydrique important des sapins et épicéas. Le manque d'eau peut causer la mort des arbres, ou les rendre vulnérables. Affaiblis, ils subissent des attaques massives d'insectes ravageurs, dont la prolifération est favorisée par les températures élevées.

Que faire ?
Jaunissements, rougissements et chutes d'aiguilles sont les signes de dépérissement des arbres. Il est alors urgent de procéder à leur exploitation :

- pour lutter contre l'épidémie d'insectes en sortant de la forêt les arbres colonisés ;
- pour éviter l'alévation du bois et valoriser ce matériau écologique.

Et après ?
Les forestiers se mobilisent pour augmenter la capacité d'adaptation des forêts aux aléas et changements climatiques.
 Pour renouveler les forêts sinistrées, les principaux axes sont :

- privilégier autant que possible la régénération naturelle ;
- diversifier les peuplements ;
- planter, si nécessaire, des espèces ou des provenances mieux adaptées à nos climats futurs.

Pour votre sécurité

- Respecter la fermeture temporaire des chemins, le risque de chutes de branches est élevé.
- Savoir vous éloigner des arbres dépérissants.
- Ne dégrader pas vous-même des chemins encombrés par la chute de bois morts : contactez la commune.
- Ne monter pas sur les piles de bois.

ATTENTION !
les zones d'exploitation sont strictement interdites au public.

en savoir + www.onf.fr **Office National des Forêts**
DEMAIN PREND RACINE... AUJOURD'HUI...



OUVERTURE DÉBUT AOÛT 2023.
Entrée libre, sur les horaires d'ouverture
(à consulter sur la page Facebook de la réserve naturelle).

LES DÔMES NATURE

UN ESPACE D'ACCUEIL AUX PORTES DE LA RÉSERVE NATURELLE

Dès cet été, les Contamines-Montjoie se parent de **3 dômes géodésiques en bois** au coeur du vallon de Notre-Dame de la Gorge, pour vous faire visiter autrement l'écrin unique qu'est la réserve naturelle !

En complément de l'espace Nature au Sommet au centre village, vous découvrirez un ensemble d'outils et mobiliers ludiques avec lesquels vous pourrez **expérimenter, toucher, contempler et apprendre en vous amusant** !

Les dômes Nature, idéalement situés aux portes de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie, **ouverts sur la période estivale à partir de début août cette année**, sont équipés de rampes d'accès PMR et présenteront diverses thématiques, au travers de manipulations adaptées, au moins en partie, aux personnes en situation de handicap.

Tous les publics y seront les bienvenus : locaux, en vacances, de passage en balade ou en randonnée, les familles et toutes personnes désireuses d'en savoir plus sur cet espace protégé fabuleux !



À DÉCOUVRIR DANS CHAQUE DÔME :

- la réserve naturelle des Contamines-Montjoie, un patrimoine naturel d'exception ;
- le glacier de Tré-la-Tête, écosystèmes et hydroélectricité ;
- un point d'accueil avec petite boutique et quelques boissons à emporter.



L'équipe de la réserve naturelle a souhaité proposer un projet **insolite** et **positif** grâce à des **structures totalement réversibles**. C'est-à-dire qu'elles peuvent être démontées **sans impact sur le sol et milieux alentours** : il n'y a donc ni fondations en béton, ni perméabilité du sol, ni atteinte visuelle au sein du paysage. Elles sont **novatrices et intégrées dans l'environnement**, tout de bois construites ! Le bois utilisé provient d'ailleurs de gestions durables, que ce soit pour le bardage en mélèze ou la structure en douglas.

Projet avec la participation financière de l'État au titre de France Relance, soutenu par EDF, la Commune des Contamines-Montjoie et la CCPMB



FONTE RECORD DU GLACIER DE TRÉ-LA-TÊTE

UNE FONTE RECORD MESURÉE LORS DU BILAN DE MASSE DU GLACIER DE TRÉ-LA-TÊTE

En 2022, **6 campagnes de terrain ont eu lieu** entre juin et octobre, conduites par le glaciologue Luc Moreau et l'équipe de la réserve naturelle (Asters-CEN74).

La valeur obtenue correspond à une perte cumulée en 2022 équivalente à 4,56 mètres de hauteur d'eau sur l'ensemble du glacier.

Cette perte de volume record à l'échelle du glacier est extrêmement importante comparativement aux années précédentes, **dix fois plus élevée** que celle de l'année précédente et plus de deux fois plus élevée que l'ancien record négatif de 2015. En effet, la météo particulièrement caniculaire et sèche durant la fin du printemps et l'ensemble de la saison estivale a accentué la fonte du glacier. Même sur les secteurs les plus hauts en altitude, au niveau du Col Infranchissable ou du Col des Dômes, la fonte s'est avérée largement supérieure à l'accumulation de glace, ce qui est une première.



crédits photos : Luc Moreau Glaciolab

Ces données contribuent à alimenter le World Glacier Monitoring Service, l'outil de suivi international des glaciers. Des animations grand public ont permis de partager plus largement les résultats pour sensibiliser aux effets du changement climatique.

Ce suivi porté par le gestionnaire de la réserve naturelle Asters-CEN74 est soutenu par EDF depuis 2014 et par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse depuis 2020.



Si vous souhaitez en apprendre davantage sur ce géant de glace, **une soirée de conférence au village sera organisée le 18 août 2023 à l'Espace animation par Asters-CEN74** en partenariat avec l'Office de Tourisme : « Les glaciers disparaissent, vers un nouveau chapitre de la vie ? »

QUELQUES CHIFFRES SAISON HIVER 2022/2023 DE LA



Réserve Naturelle
CONTAMINES MONTJOIE



1076

personnes ont participé aux animations et événements



31

animations réalisées par l'équipe



3

soirées de projections à l'Espace animation



202

participants aux soirées projections



3

partenariats : la CCPMB, l'Office du Tourisme et la Commune



LA NEWSLETTER DE LA RÉSERVE NATURELLE

N'hésitez pas à vous inscrire à la lettre d'actualité de la réserve naturelle

en cliquant **ici** ou sur le QR code suivant :



LA VIGNETTE DE LA RÉSERVE NATURELLE

LA CIRCULATION DES VÉHICULES À MOTEUR EST INTERDITE DANS LA RÉSERVE NATURELLE, **SAUF POUR LES AYANTS DROIT**

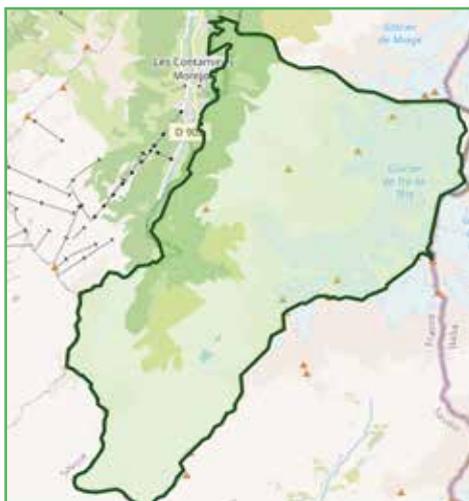
Conformément à l'article 15 du décret n°748-79, portant sur la création de la réserve naturelle, les arrêtés municipaux du 22/06/1984 et 31/07/1987 autorisant la circulation des véhicules à moteur sur les chemins de montagne communaux entre la Frasse et le Truc et entre Notre-Dame de la Gorge et la Balme **sont abrogés**.

Aujourd'hui, seuls les ayants droit munis d'une vignette remise par les services de l'État **sont autorisés à circuler en réserve naturelle** vers le lieu de résidence. Elle est rattachée à un véhicule et ne peut être prêtée. L'ayant droit devra impérativement être porteur de la vignette dans le véhicule associé.

➔ **Pour la zone côté réserve naturelle** (voir la carte ci-dessous), ces autorisations de circulation sont désormais **délivrées par la Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie**, et envoyées à chaque ayant droit.

Si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez la demander en contactant l'adresse suivante : **ddt-see@haute-savoie.gouv.fr**

➔ **Pour la zone côté Mont Joly et Colombaz**, qui est hors réserve, une permanence est mise en place auprès de la police municipale **les lundis et vendredis de 10h à 12h**.



Zone de la réserve naturelle

EXEMPLES :

- ➔ Un propriétaire de chalet au lieu-dit la Rollaz ne peut se rendre dans aucun autre lieu-dit que sa résidence, la Balme par exemple, et ce toute l'année ;
- ➔ Un propriétaire de deux chalets dans deux lieux-dits différents se voit remettre une seule vignette pour les 2 lieux-dits ;
- ➔ Une personne qui se rendrait vers un chalet privé dont il n'est pas propriétaire n'est pas ayant droit et ne peut bénéficier d'une autorisation pour son véhicule ;
- ➔ Un propriétaire de terrain sans chalet d'habitation privée n'est pas ayant droit mais peut demander une vignette temporaire ;
- ➔ Un gardien de refuge a une panne électrique : un électricien peut monter en urgence avec une vignette temporaire ;
- ➔ Un propriétaire terrien peut accéder à sa forêt pour exploitation, entretien etc. avec une vignette temporaire.



MÉMO

Suis-je en droit d'avoir cette vignette ?
Je suis :

Propriétaire d'un chalet

Professionnel (Refuges, alpigistes...)

Propriétaire autres

Randonneurs, habitants, visiteurs...

Taxi

OUI !
Où ça ?

OUI !
Où ça ?

OUI !
mais...

NON
mais...

NON
mais...

Côté Mt Joly

Côté Réserve

Côté Réserve

Côté Mt Joly

C'est une vignette temporaire

Vous préservez l'environnement en venant à pied !

Ils peuvent aller jusqu'à Nant Borrant

Récupérez votre vignette aux permanences de la police municipale
lundi 10h-12h
vendredi 10h-12h

Vignettes annuelles : elles sont envoyées par la DDT74
ddt-see@haute-savoie.gouv.fr

Récupérez votre vignette aux permanences de la police municipale
lundi 10h-12h
vendredi 10h-12h

Contactez la Réserve par mail :
reserve.contaminesmontjole@cen-haute-savoie.org



Travaux

Déviation

ROUTE
DU PLAN MOULIN
FERMÉE
ACCÈS PAR LE VILLAGE

ROUTE
BARRÉE

D 902

LES CONTAMINES MONTJOIE

Centre Village
DOMAINE SKIABLE
par le village
Accès tous commerces

Domaine Skiable

Station Amélie

Relais C.A.F.

La Galmote

AMÉNAGEMENTS

par Vanessa TANI

ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES SUR LA COMMUNE

UN VILLAGE PLUS HARMONIEUX

En lien avec le SYANE, la Mairie poursuit le travail d'enterrement des lignes électriques, travail qui permet d'**éviter des dégâts matériels** pouvant être causés par la neige et le passage de vents violents sur les poteaux et lignes aériennes. Cela permet également d'éliminer les lignes électriques du champ visuel.

Le secteur de la Berfière a donc changé de visage pour un village plus harmonieux !



Avant



Après

L'ANCIENNE GARE EDF

FAIRE PLACE À UN NOUVEL ESPACE

Comme vous avez pu le constater, ce bâtiment qui constituait une véritable verrue dans le paysage **a été détruit pour faire place à un espace** en cours d'aménagement paysager. Cette zone va être totalement réhabilitée afin de rendre le site pratique pour le stationnement et surtout agréable pour la déambulation de tous et permettre l'installation des Dômes (voir p.27).



PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU ET AMÉLIORATION DE LA DISTRIBUTION

Le terrain de montagne expose régulièrement les installations à des risques naturels : phénomènes de lave torrentielle estivale, d'orages très violents en été (1^{er} juillet et 22 août 2022) et d'avalanche de neige en période hivernal (10 déc. 2021, 9 avril 2023), pour ne citer que les plus récents.

Ces incidents naturels ont conduit à des situations très impactantes pour la population :

- **interruption de la distribution d'eau potable**, avec substitution par de l'eau en bouteille, avec rationnement (1^{ère} semaine de juillet 2022), suite à une analyse bactériologique,
- **turbidité constatée suite à un orage majeur** (fin août 2022), sans conséquence bactériologique, mais entraînant un désagrément important pour les usagers.

Devant cette situation, la Commune a commandé un diagnostic à HYDRETTUES, portant sur **la sécurisation des captages**. Il comporte le changement des canalisations d'alimentation des trois réservoirs, l'analyse de la turbidité en temps réel dans chacun d'eux.

Le montant des travaux de maintenance a été chiffré à 1,4 M€ HT.

Le captage d'eau d'Armancette avant qu'il ne soit emporté par l'avalanche du 9 avril 2023



LES ENJEUX :

- Le premier enjeu des travaux à réaliser est **la sécurisation de la ressource en eau**, du point de vue qualitatif et quantitatif ;
- Enfin, ce projet porte sur **l'amélioration continue des réseaux de distribution**, travail jamais achevé, sur lequel la commune fait déjà un effort soutenu ;
- Ensuite, c'est **l'augmentation du rendement communal**. En particulier, il s'agit d'améliorer les processus de télérelevage, de facturation et de recouvrement des consommations d'eau potable, dans une première phase pour les copropriétés importantes.

LES TRAVAUX EN 2023

La phase 1 prévoit :

- **Le remplacement de 465 ml de canalisation** en lieu et place des anciennes canalisations avec création de nouvelles chambres ;
- **L'amélioration de la qualité de l'eau** au niveau des réservoirs de la Côte d'Auran et des Loyers :
 - **Mise en place de turbidimètres** associés à un automate et des vannes motorisées pour que lorsque l'eau est trouble, une vanne s'ouvre pour que cette eau « sale » parte en vidange et ne remplisse pas le réservoir,
 - **Traitement de l'eau** aux UV en entrée de réservoir.



ÉTUDES 2023 ET TRAVAUX 2024

Les phases 2 et 3 prévoient :

Le remplacement des conduites existantes entre les captages des Fieugiers et des Prelets et la nouvelle chambre sous le lit d'Armancette (phase 1). La conduite aérienne sera **enterrée** sous le lit de la rivière.

Plusieurs contraintes sont identifiées :

- Altitude élevée de la zone de travaux à réaliser entre 1400 m et 1500 m d'altitude en secteur de réserve naturelle
- Site compliqué d'accès avec des chemins de montagne à très fortes pentes
- L'amont du tracé de pose des canalisations passe dans des versants très pentus d'éboulis, notamment entre les captages et la chambre à vanne du virage.

- L'Armancette est un torrent à lave torrentielle, qui doit être traversée 2 fois dans le cadre de ce projet.

Afin de pouvoir dimensionner les deux nouvelles conduites d'adduction d'eau potable en tranchée commune sur le versant rive gauche de l'Armancette en remplacement des anciennes, la Commune souhaite être sûre de la faisabilité du projet et notamment de la tenue des rives et de la conduite dans le cours d'eau.

Pour cela les études suivantes doivent être réalisées :

- Etude géotechnique approfondie des sols ;
- Etude hydro-morphologique du cours d'eau.



SUR LE PONT DU PLAN DU MOULIN



LA RÉNOVATION DE NOS ROUTES

Dans notre volonté de réfection de notre réseau routier, **nous avons programmé au printemps la première partie de la route du Plan du Moulin** pour un montant de 280 000 € (Plan du Moulin - Echenaz).

Sur le pont du Plan du Moulin, une ligne EDF de 20 000 volts ne nous a pas permis de faire un enrobage pour le passage de 2 véhicules, c'est pourquoi la chaussée est désormais rétrécie.

Nous rappelons que ce secteur est en zone 30 afin d'**améliorer la sécurité routière**.



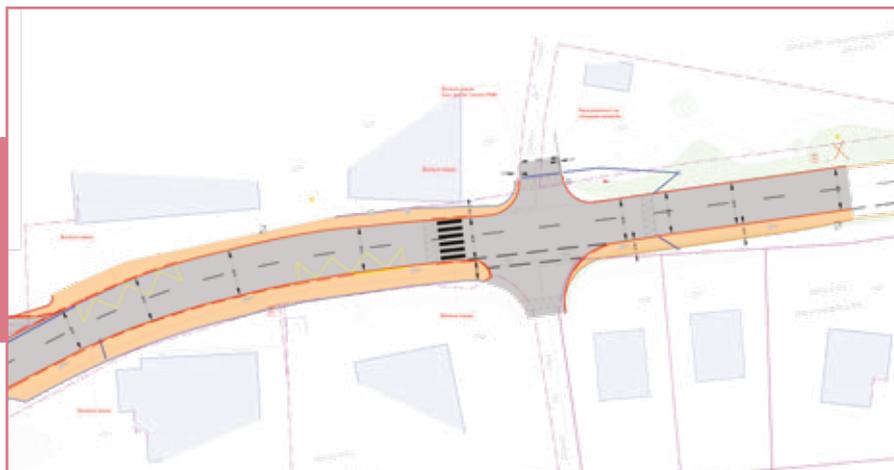
TRAVAUX DE SÉCURISATION AU CARREFOUR DE TRESSE

L'OBJECTIF : **RÉDUIRE LA VITESSE** ET PERMETTRE AUX PIÉTONS DE **TRAVERSER LA ROUTE EN SÉCURITÉ**

L'objectif de ces travaux est de réduire la vitesse de circulation et de permettre aux habitants et randonneurs de traverser en toute sécurité la Route Départementale par **la création d'un plateau franchissable surélevé** incluant passage piétons, pistes cyclables et réduction de la voirie principale.

Initialement programmés au printemps 2023, des travaux complémentaires de dévoiement des réseaux d'adduction en eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales, passant actuellement sur des parcelles privées doivent être réalisés.

Ces travaux bénéficieront d'un accompagnement financier du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- **Automne 2023** :
dévoiement des réseaux
- **Printemps 2024** :
création des aménagements routiers



Vie sociale

L'élu rural



ELU RURAL
— RELAIS —
DE L'EGALITE

ICI

**NOUS LUTTONS CONTRE LES
VIOLENCES INTRAFAMILIALES**

**Les violences *physiques*, psychologiques,
verbales, MATERIELLES, économiques et
cyber-violences ainsi que les *menaces* et
humiliations sont punies par la loi.**

**Notre commune se mobilise en se dotant
"Elu rural relais de l'égalité" pour :**

- Etre à l'écoute des victimes et de les accompagner vers des structures adaptées
- Assurer un suivi de toute procédure enclenchée à la suite des violences

**Aux Contamines, votre Elue Relais de l'Egalité est
Marielle MERMOUD**

m.mermoud@mairie-lescontamines.com - 06 89 67 42 57



LA SORTIE DES AÎNÉS DU 19 JUIN

LA SORTIE DES AÎNÉS : ENTRE **VISITE** D'ATELIER DU CUIVRE, **DÉGUSTATION** DE VINS ET **NAVIGATION** SUR LE CANAL DE SAVIÈRES

19 Juin, 7h du matin, départ pour Chanaz et le canal de Savières... tout le monde est à l'heure !

À l'arrivée, pendant qu'un premier groupe visite un atelier de travail du cuivre, l'autre groupe navigue sur le canal, entre Rhône et lac du Bourget. Malgré quelques nuages, **la tranquillité des lieux enchante tout le monde.**

Nous nous retrouvons tous à l'heure de l'apéro pour une dégustation des vins de Savoie puis pour le repas composé de petite friture et de poulet aux écrevisses. Certains en ont repris 3 fois !!

L'après-midi et sous un soleil de plomb cette fois, on inverse les activités et la fraîcheur de l'eau fait du bien à tous surtout à l'heure de la sieste habituelle.

Retour au village de Chanaz pour **une petite visite dans ses rues fleuries et escarpées** et dernière montée dans le bus pour regagner nos montagnes.

Une belle journée, une bonne ambiance, des fous rires partagés et un grand merci aux organisatrices, aux accompagnants et bien sûr à tous les participants.

Nous réfléchissons déjà pour l'an prochain et avons quelques **chouettes idées en tête...**

Elisabeth MOLLARD



haute savoie
le Département

LE DÉPARTEMENT

VOUS ACCUEILLE AU POINT ÉCOUTE PARENTS
HAUTE VALLÉE DE L'ARVE

LE DÉPARTEMENT S'OCCUPE DE VOUS

PARENTALITÉ

D'INFOS
04 50 33 22 00 • haut savoie.fr

« Nos professionnels sont avec vous pour vous accueillir, vous conseiller et vous accompagner pour rétablir des relations apaisées pour l'épanouissement de tous les membres de votre famille. »

Martial Saddier
Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie

LE POINT ÉCOUTE PARENTS

est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges, de soutien et d'orientation. Les entretiens proposés vous permettent de poser des mots, de comprendre ce qu'il se passe et d'améliorer la communication avec les enfants et les adolescents.

Les écoutants sont des professionnels de l'intervention sociale et éducative formés à l'écoute et à l'entretien familial.

POUR QUI ?

- Parents
- Grands-parents
- Famille élargie

POURQUOI ?

- Être parents est source de questionnement.
- La relation entre parents et enfant peut être compliquée.
- Tout va trop vite.
- Vous avez envie de parler tout simplement.

VENEZ NOUS RENCONTRER

Gratuit, confidentiel,
sans formalité administrative

La confidentialité pourra être levée en cas de soupçon de mise en péril de mineurs (art. 22715 du Code pénal).

Rendez-vous sur
**Chamonix - Saint-Gervais
Passy - Sallanches**

Renseignements et
prise de rendez-vous au
06 18 57 75 55

En partenariat avec :

EPD
de Privatives d'Associés

Direction Enfance Famille
L'avenue d'Albigny
CS 32444
74041 Annecy Cedex
04 50 33 22 00

haute savoie
le Département

haut savoie.fr



ÉVÈNEMENTS

COMMÉMORATIONS DES 11 NOVEMBRE ET 8 MAI DERNIERS

Les 11 novembre 2022 et 8 mai 2023, les commémorations qui ont eu lieu au Monument aux Morts ont montré une fois de plus la **forte implication des enfants de notre école**. Il faut également souligner l'accompagnement sans faille de la Directrice dont la classe est sollicitée pour les différentes lectures. Une présence importante des parents est à remarquer et nos anciens combattants apprécient sans nul doute ce soutien des jeunes générations. Par les temps qui courent, il est important de rappeler à celles-ci l'horreur de la guerre, et nous sommes fiers de voir qu'aux Contamines **ce devoir de mémoire est largement entretenu**.

Elisabeth MOLLARD



AGENDA : LES DATES À VENIR



LE TOUR
DE FRANCE



LA RÉUNION PUBLIQUE
DE MI-MANDAT



LA FÊTE
DU VILLAGE



LA FÊTE
DE NOTRE-DAME
DE LA GORGE



L'UTMB



ÉTAT CIVIL

De décembre 2022 à juin 2023

NAISSANCES

- 15 décembre : **GADET Joey**, fils de GADET Baptiste et BENOIT Caroline
- 3 janvier : **NOËL Soline**, fille de NOËL Jordan et MUSONDA Eve
- 7 janvier : **SOARES Lila**, fille de SOARES Nicolas et RAULT Séverine
- 10 janvier : **MOLLARD Marie**, fille de MOLLARD Simon et NOGUÉS Morgane
- 26 février : **BOYER PONSIN Hannah**, fille de BOYER Steeve et PONSIN Julie
- 22 avril : **BIBOLLET Emma**, fille de BIBOLLET Laurent et CERIOLI Lisa
- 3 mai : **GUT Sam**, fils de GUT Cyril et LEMENNICIER Scillia

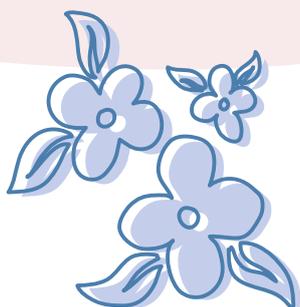


MARIAGES

- 10 décembre : **SANTOSUOSSO Virginie et THEPIN Ludovic**,
- 21 décembre : **LANGLET Émeline et MONNET Nicolas**
- 29 décembre : **SAILHEN Marion et NAUD Alexandre**
- 15 avril : **LEMENNICIER Scillia et GUT Cyril**
- 27 mai : **VERSCHUUREN Clara et DE COSTER Olivier**

DÉCÈS

- 10 février : **BROTEL Gilles**, 72 ans, aux Contamines-Montjoie,
- 9 avril : **FOURMENTRAUX Sylvain**, 24 ans, aux Contamines-Montjoie,
- 9 avril : **JACQUEMOUD Clément**, 39 ans, aux Contamines-Montjoie,
- 9 avril : **ROCHAIX Léonie**, 23 ans, aux Contamines-Montjoie,
- 9 avril : **RIGAUD Laurent**, 48 ans, aux Contamines-Montjoie,
- 9 avril : **BRONDEL épouse JOUFFROY Laure**, 40 ans, aux Contamines-Montjoie,
- 9 avril : **JOUFFROY Grégory**, 41 ans, aux Contamines-Montjoie,
- 22 mai : **DURAND Alexandre**, 34 ans, à Les Billanges (Haute-Vienne)



PACS

- 16 janvier : **CHAMBEL Justine et BERGAMELLI Samuel**
- 14 avril : **KHAL Nastassja et BIGOT Eddy**
- 21 avril : **DUSSA Melanie et MOLLARD Yoann**



Portrait

ANOUCK ERRARD,
CHAMPIONNE DE FRANCE DE DESCENTE 2023

Anouck est née à **Sallanches le 25 février 1999**.

Son parcours est celui d'une enfant du village. Elle skie **depuis l'âge de 3 ans** et allait déjà tout droit faisant le désespoir de son moniteur persuadé qu'il n'en ferait jamais rien ! Inscrite à l'ASCCM, elle passera 2 années avec Annette, Dom, Odile ... (des années parfaites pour son jeune âge). Elle intègre ensuite le Ski Club où elle va découvrir en douceur la compétition avec Manu Marchand-Arvier. En poussine c'est la rencontre avec Magda Mattel qui repère chez Anouck des qualités de glisseuse, de battante et qui, a plusieurs reprises en rigolant confie à sa maman « **ta fille ça va faire une descendeuse** ». Et elle savait de quoi elle parlait !

Il y a eu aussi Serge Mermoud, entraîneur et guide, qui lui apportera **un mix entre compétition et amour de la montagne**. Pour Anouck il versera souvent une petite larme, heureux de voir ses performances et lui conseillera de toujours porter le casque fétiche de couleur verte, celui de la gagne !

En résumé, Anouck est **accro à l'adrénaline, elle adore la vitesse** que ce soit à vélo ou à ski et surtout elle aime gagner. Pour l'anecdote, essayez donc de jouer à un jeu de société ou aux cartes avec elle ...

Du fait de ses performances sportives entraînant nombre de déplacements, il a fallu adapter son parcours scolaire : Collège de Passy, Me-

gève, Pôle Espoir à Chamonix et enfin le Pôle France au lycée Jean-Moulin d'Alberville. Désireuse de poursuivre des études en parallèle, elle est **actuellement en Licence STAPS de management du sport** et prépare son diplôme d'état de ski-alpin.

Sa famille et ses proches sont essentiels à son équilibre mais **le sport demeure omniprésent même dans ses moments de liberté**. On peut la croiser à vélo, en ski de fond, sur un court de tennis, en ski de rando, en trail... Mais il y a aussi les parenthèses photo, cuisine et cinéma.

Bref, une jeune femme de 24 ans à la vie **bien remplie** ...

Place à présent aux entraînements d'été afin de se confronter l'hiver prochain aux meilleures skieuses mondiales au sein du groupe Coupe du monde !

Nous lui souhaitons bonne chance dans ce difficile parcours qu'est le sport de haut niveau et nous sommes **fiers de la voir représenter notre village**.

Nathalie DHERBASSY



Faites votre pub sur nos navettes !



**Vous êtes commerçant ou artisan
aux Contamines-Montjoie et vous souhaitez
faire un peu de pub au travers des navettes ?**



Choisissez la zone ;



215x90 cm



tout l'arrière



Contactez-nous :
communication@mairie-lescontamines.com



160 000 personnes
montent dans le bus
aux Contamines-Montjoie
en hiver.